



COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE

du samedi 11 avril 2015 - QUARTIER 11 : DUC D'ORLÉANS

NEUILLY-SUR-SEINE

Le Maire

Attaché aux liens que j'ai pu créer avec vous depuis 7 ans, je souhaite continuer à promouvoir cette proximité et ce dialogue au travers notamment des visites de quartier. Mises en place dès ma prise de fonction en 2008, celles-ci me permettent en effet d'être au plus près des problématiques concrètes de chaque quartier.

Afin de faire le point avec vous sur les sujets qui vous préoccupent et sur les projets de la commune, j'ai donc entrepris une nouvelle visite du quartier du Duc d'Orléans le 11 avril 2015.

Cette rencontre m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets de votre quartier et sur la ville.

POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

• Problématiques en lien avec le boulevard Bineau

Plusieurs demandes de marquage au sol, d'implantation de barrières ou de signalisation lumineuse ont été formulées notamment au niveau des carrefours Bineau/Victor Hugo et Bineau/Inkermann.

Comme je l'ai expliqué durant la visite de quartier le Conseil départemental, gestionnaire de la voirie du boulevard Bineau, travaille actuellement sur un projet de réaménagement de ce boulevard en concertation avec les services de la Ville. Je souhaite profiter du projet pour demander que soit revu un certain nombre de points notamment concernant les séquences de feux et le retour au double sens de l'avenue de la Porte de Villiers. Les points soulevés lors de cette visite seront également transmis aux services du Conseil départemental afin qu'ils soient pris en compte dans les études en cours.

Nous aurons l'occasion de discuter de ces problématiques lors de réunions que j'organiserai, conjointement avec le Département, préalablement aux travaux qui sont aujourd'hui envisagés pour la fin 2016.

• Sorties de parking

Depuis plusieurs années, la Ville a implanté des plots anti-stationnement de couleur blanche dénommés « balisettes » de part et d'autre des bateaux pavés, sur la chaussée, afin d'assurer la protection des accès et sorties des parkings privés.

Après une étude de l'efficacité de ces dispositifs, il a été constaté que l'installation de ces balisettes, outre leur aspect inesthétique, ne permettait pas de sécuriser les entrées charretières dès lors que de nombreux véhicules étaient stationnés à cheval sur les plots souples dépassant ainsi les zones de stationnement. Ces bornes en plastique, souvent vite détériorées, doivent donc être très régulièrement remplacées ce qui génère des coûts importants à la charge de la commune.

C'est pourquoi j'ai décidé de les remplacer par des îlots anti-stationnement en dur, pouvant être aménagés à la demande et aux frais du propriétaire d'un hôtel particulier ou du cabinet de gestion d'une copropriété. La démarche s'inscrit alors dans le cadre d'une convention passée avec la Ville.

Pour le moment ces aménagements sont difficiles à réaliser boulevard Bineau. En effet l'état actuel des lieux ne permet pas de créer des îlots sur le trottoir ou sur la chaussée qui est une route départementale à fort trafic. Cette problématique sera prise en compte dans le futur projet de réaménagement du boulevard Bineau pour qu'une solution puisse être, dans la mesure du possible, apportée.

Pour de plus amples renseignements sur les possibilités d'implantation de ces îlots, je vous invite à prendre contact avec le Pôle Espaces Publics (01.40.88.88.81).

• **Eclairage Public**

Un programme de rénovation des réseaux d'éclairage public, permettant la mise en place de matériels « basse consommation », est mis en œuvre depuis plusieurs années. Parallèlement, les transformateurs vieillissants sont remplacés et placés dans des fosses plus accessibles. Votre quartier a ainsi pu bénéficier de ces travaux de rénovation rues de Lesseps, de Rouvray et Chauveau ainsi que boulevards Bineau (entre le boulevard d'Inkermann et la rue de Villiers), Victor Hugo et du Château (entre le boulevard Bineau et la rue de Villiers).

• **Sécurisation des traversées piétonnes**

Afin de sécuriser certaines traversées piétonnes non protégées par des feux, une quarantaine de mâts à boule jaune clignotante a été installée depuis 2 ans sur certaines traversées piétonnes de la Ville. C'est le cas des carrefours Château / Chauveau et Victor Hugo / Chézy.

Mises en place sur certains carrefours par Achille Peretti, ces boules jaunes ont pour objectif d'éveiller la vigilance des automobilistes au niveau de carrefours sensibles dont les traversées piétonnes ne sont pas protégées par des feux tricolores.

• **Mise en place d'une « brigade verte »**

Face aux importantes nuisances et aux incivilités répétées d'ordre environnemental (déjections canines, dégradation d'espaces verts, dépôts sauvages et d'encombrants etc.) une « brigade verte », composée d'agents assermentés, sera mise en place à partir du mois de mai. Nous verrons après quelques mois de fonctionnement si celle-ci doit être pérennisée.

La ville poursuit ses efforts en matière de sensibilisation et de mise à disposition de services aux habitants (sacs pour déjections canines, collecte gratuite des objets encombrants et des déchets électriques et électroniques, etc.) mais j'en appelle au sens de la responsabilité de chacun d'entre nous pour continuer à rendre Neuilly plus propre.

Seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais l'ensemble des points particuliers soulevés lors de cette visite (autocars Mövenpick, voirie, circulation place du Duc d'Orléans, stationnements motos et vélos, aménagements de pistes cyclables, pigeons etc.) ont été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 11 avril.

À SAVOIR

• Autolib' : ouverture des premières stations

Deux stations Autolib' sont désormais ouvertes sur Neuilly : parking Parmentier (avenue du Roule) depuis le 19 février et boulevard Bineau (angle boulevard du Château) depuis mi-avril.

L'installation des quatre autres stations est d'ores et déjà programmée :

- boulevard Maurice Barrès (angle boulevard des Sablons - avant l'été);
- parking Saint-Jean-Baptiste (courant 2015) ;
- parking Bagatelle (fin 2015) ;
- parking Madrid (à la fin des travaux, horizon 2017-2018).

Mis en place dans plus de 60 communes d'Ile-de-France (essentiellement à Paris et en Petite Couronne), les véhicules électriques Autolib' sont disponibles 24h/24 et 7j/7 pour des trajets d'une station à une autre, quel que soit le lieu.

Avant même l'ouverture de la première station, Neuilly comptabilisait déjà 250 abonnés à ce service !

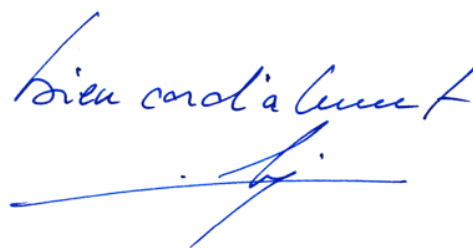
• Communication : vers une dématérialisation des supports d'information

À l'automne la Ville installera une dizaine de panneaux électroniques d'information sur l'ensemble du territoire communal. Ces panneaux lumineux, situés à des points stratégiques de fréquentation, vous permettront de prendre connaissance d'une actualité municipale et pratique en temps réel, près de chez vous et par quartier puisque l'information pourra être adaptée en fonction des différents lieux.

Ces panneaux viendront en complément de la lettre d'information numérique mensuelle « Neuilly Actualité », du site internet, des comptes-rendus de visite de quartier qui vous parviennent dans vos boîtes à lettres, des comptes Twitter et Facebook de la Ville et de l'affichage dans les abribus et les lieux municipaux.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Duc d'Orléans.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.



Jean-Christophe FROMANTIN

Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous le **vendredi de 16h à 18h**.

mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr -  @jcfromantin -  Jean-Christophe Fromantin

Adresse postale : M. le Maire, Hôtel de Ville - 96, avenue Achille Peretti - 92522 Neuilly-sur-Seine

Cabinet du Maire : 01 40 88 88 88

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À LIRE SUR LE SITE *neuillysurseine.fr*



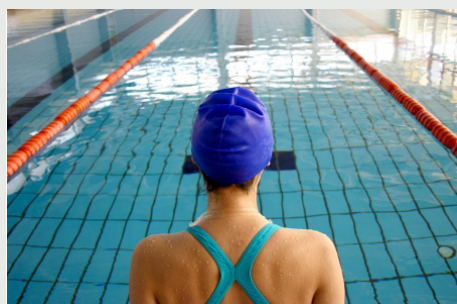
À LA UNE **Budget 2015**

Gestion rigoureuse, fiscalité maîtrisée, maintien de l'investissement, faible endettement, telles sont les données du budget 2015.



ÉVÈNEMENT **Week-end du Végétal**

Le parvis de l'Hôtel de Ville se met au vert !
De nombreuses activités et animations pour toute la famille.
Du 23 au 24 mai
Parvis de l'Hôtel de Ville et place Sainte-Foy.



CENTRE AQUATIQUE **Inscriptions aux activités**

Aquagym, bébés nageurs, école de natation, jardin aquatique, femmes enceintes... le dossier d'inscription est en ligne sur www.neuillysurseine.fr/centre-aquatique.

➔ Pour suivre l'actualité mensuelle de la ville, abonnez-vous à la lettre d'information numérique *Neuilly Actualité* : www.neuillysurseine.fr/newsletter

Et aussi :



www.neuillysurseine.fr



@Villedeneuilly



Ville de Neuilly



Appli Ville de Neuilly

INFORMATION À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE COPROPRIÉTÉ

Si vous souhaitez recevoir la *Lettre aux responsables de copropriété* numérique, abonnez-vous en ligne sur le site de la Ville www.neuillysurseine.fr/coproprietes